



SYNDICAT NATIONAL CGT DES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS

263, rue de Paris, Case 543 93515 – MONTREUIL CEDEX

Tél. 01.55.82.88.77 / 79

Courriel : snopa@cgt.fr

Secrétaire Général : Christophe HEGOT tel 06 85 97 09 13

Montreuil, le 02 avril 2025

Le Ministère dit « méthode » Les OPA disent « Propositions »

Faute d'obtenir une signature du décret 65-382 modifié relatif au statut des OPA rapidement, les **Ministères** de l'Aménagement du territoire, de la Transition écologique **par l'intermédiaire de sa DRH**, en poste depuis quelques mois, **souhaite définir une méthode** pour porter leur projet de fonctionnarisation.



**Non
mais
Allo
!!??**

Nous ne sommes pas face à un problème de méthode mais face à un problème d'inaction et de résultat du ministère.

Quand on ne veut pas parler de droits nouveaux, de justice sociale et de revalorisation salariale alors quoi de mieux que de parler de méthode. Méthode incantatoire, méthode Coué, c'est non ! Ne perdons plus de temps, il est déjà minuit moins une !

Cette volonté de construire « une méthode », cache bien mal la réalité :

- **Une absence coupable de volonté politique** et de moyens afin d'aboutir sur une évolution statutaire des OPA,
- **Le choix de laisser une situation pourrir** en comptant sur l'effet du temps passant de nos employeurs
- **Le choix de recourir à des contractuels** plutôt que des emplois statutaires sur nos missions et métiers
- **L'abandon de nos savoir-faire** au profit d'une externalisation à tout prix

Les OPA en ont marre de se faire balader ! Nous ne sommes pas des personnels de seconde zone...

Face à l'inaction des employeurs, **le SNOPA CGT est à l'action.**

Le SNOPA CGT a proposé un projet d'évolution statutaire en mars 2025, accompagné d'une réelle et juste reconnaissance financière, et pas simplement du saupoudrage. **Notre projet répond également à :**

- **L'amélioration des conditions de travail**
- **La perspective d'un parcours professionnel gratifiant, avec une offre de mobilité réelle et quantitative**
- **Une rémunération et un régime indemnitaire équitable et harmonisé garantissant une évolution professionnelle valorisante et attractive**

Alors plutôt que de parler « méthode » ! **Avançons et confrontons nos propositions** et actons les points de convergence immédiatement. Au ministre de **gagner les arbitrages politiques** afin de garantir un avenir professionnel pour ses personnels.

Plus de place à l'inaction et à la méthode Coué, le temps est écoulé !

Nous devons dans tous les services, dénoncer l'inaction, auprès des employeurs locaux et exiger des réponses concrètes. Cette situation n'a que trop duré et les OPA ne peuvent plus la supporter !

Le SNOPA CGT n'a jamais lâché et ne lâchera pas.

Le SNOPA CGT sera le chewing-gum collé sous la chaussure du ministère et des employeurs gestionnaires afin que les OPA ne tombent pas dans les oubliettes du ministère.

Rejoignez le SNOPA CGT !



*je me syndique au SNOPA-CGT
en flashant le code avec mon smartphone !*